

Mars 2017



VIE ÉCO
Zoom sur
«L'emploi des
Mornantais»



STATIONNEMENT
Une nouvelle
réglementation
dans le coeur
du village



TRANQUILLITÉ
Un plan
de sécurité
et prévention
pour Mornant

LA VIE À Mornant



PLAN PARCS ET HAMEAUX

MORNANT PRIVILÉGIE SON CADRE DE VIE !





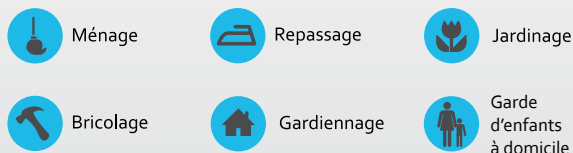
Les p'tits services de Béa



Services à la personne

Les p'tits services de Béa, c'est une équipe à vos côtés pour vous accompagner dans toutes vos tâches du quotidien.

Débarassez-vous enfin des corvées de ménage, repassage ou jardinage et profitez de votre temps libre. **Heureusement, Béa est là !**



Audrey ARMAND
06 70 99 35 13

Bernard ROLLAND
06 70 99 29 12

10, place de la liberté - 69440 Mornant
Tél. : 04 78 57 14 06 - lpsbmornant@orange.fr
Site Internet : www.lpsbmornant.wix.com/lpsb

COMMERÇANTS ARTISANS PME SERVICES

CETTE PAGE EST POUR VOUS !

Montrez votre savoir-faire, vos produits, vos atouts, annoncez une animation, une promotion, un événement, indiquez vos accès, vos horaires...

**ET COMMUNIQUEZ
SUR 2700 BOITES AUX LETTRES !**

📞 04 78 19 91 75

@ evenementiel@ville-mornant.fr

NUMÉROS UTILES

Numéros d'urgence

Numéro d'astreinte de la Mairie de Mornant :
06 89 86 48 28
Numéro d'urgence dans toute l'Europe : 112
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
S.A.M.U. : 15
Centre Antipoison : 04 72 11 69 11
Centre des grands brûlés de Lyon :
04 78 61 89 48
Médecins de garde du canton :
04 78 44 03 03
Eau - VEOLIA EAU : 0 810 000 777
Électricité EDF (dépannage) : 0 810 76 17 73
Gaz de France (service sécurité) : 0 800 47 33 33
Numéro d'urgence au service des personnes ayant des
difficultés à parler ou à entendre : 114

Centres hospitaliers

Centre hospitalier - Lyon Sud :
08 20 08 20 69
Hôpital Montgelas à Givors : 04 78 07 30 30
Hôpital de Rive-de-Gier : 04 77 75 25 42
Hôpital Édouard Herriot : 0 820 867 847
Hôpital femme-mère-enfant : 0 820 0820 69
Hôpital neuro-cardio : 04 72 35 71 77

Défibrillateurs à Mornant

Défibrillateur 1 - Tour du Vingtain,
Place de la liberté
Défibrillateur 2 - Gymnase de la Tannerie,
Chemin de la Tannerie
Défibrillateur 3 - Complexe sportif Paul Verguin
Défibrillateur 4 - Salle des sports de la Grange-Dodieu

Services d'aides et d'écoute

CCAS : 04 78 44 00 46
Allô « service public » : 39 39
Allô enfance en danger : 119
SOS enfants disparus : 116 000
Fil santé jeune : 32 24
Allô maltraitance des personnes âgées : 39 77
Aide aux victimes : 04 78 07 41 00
Violences conjugales : 39 19
Écoute alcool : 0 811 913 030
Écoute cannabis : 0 811 91 20 20
Écoute santé : 0800 150 160
Drogues info service : 0 800 231 313
Sida info service : 0 800 840 800
Cap écoute : 0800 33 34 35

SOMMAIRE

P. 4 En chiffres
P. 5 Agenda
P. 6 En images
P. 8 Tranquillité publique
P. 9 En bref

P. 10 Culture
P. 11 Stationnement
P. 15 En bref
P. 16 Vie économique
P. 18 Cadre de vie

P. 20 Vie associative
P. 25 Bloc-notes
P. 26 En tribunes
P. 27 Permanences

La Vie à Mornant :
Journal d'information municipal
Mars 2017

Directeur de Publication :
Renaud PFEFFER, Maire de Mornant

Réalisation : Service Communication
Impression : Imprimerie TAPUCA
Imprimé sur papier recyclé

**Mesdames, Messieurs,
Chers amis,**

Le début d'année est toujours marqué par la construction et le vote du budget communal. Pour élaborer ce budget, nous devons identifier les recettes pour pouvoir envisager les dépenses.

Pour ce qui concerne les recettes, nous avons fixé le principe de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Nous tiendrons à nouveau cet engagement. Pour pouvoir mener à bien les projets, attendus par les Mornantais, nous nous efforçons de bâtir des dossiers, et de les défendre, pour obtenir des financements complémentaires.

En 2017, l'État, la Région et le Département vont ainsi accompagner de façon forte la commune dans nos projets. Il s'agit à la fois d'aides financières substantielles, mais aussi la reconnaissance de la qualité des dossiers présentés. Je tiens à remercier les partenaires pour leur soutien à la dynamique de notre territoire.

Pour ce qui concerne les dépenses, toute l'équipe municipale est mobilisée pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et orienter notre action vers l'investissement qui permet d'aménager et d'équiper la commune et également de soutenir le secteur économique et nos entreprises.

Cela passe aussi par la réorganisation des services et la recherche constante d'économies, tout en assurant un service public de qualité et en favorisant la vie locale.

Nous veillons, malgré les contraintes réglementaires parfois ubuesques, que chaque euro investi soit un euro utile. Nous ne nous précipitons pas, tout en souhaitant faire aboutir nos projets dans les meilleurs délais.

Le budget 2017 sera voté à la fin du mois de mars fera la part belle aux équipements publics et aux investissements.

L'aménagement de notre territoire nécessite également la mobilisation des opérateurs, publics et privés, pour qu'ils s'engagent concrètement sur la commune.

Et notre rôle est de tout mettre en oeuvre, à la fois pour les convaincre, mais aussi pour leur faciliter la tâche. C'est la condition du maintien et du renouvellement des services et des équipements publics, mais aussi du dynamisme et du développement économique qui profitera à tous.

Tel est l'état d'esprit qui nous anime pour partager avec les Mornantais une belle année 2017, en améliorant le cadre et la qualité de vie, en créant les conditions d'épanouissement de chacun, en engageant les chantiers nécessaires, en accompagnant la vie associative, sportive et culturelle.

Vous le verrez, 2017 sera une année pleine !

Bien à vous,

Renaud PFEFFER
Maire de Mornant

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

L'élection présidentielle
aura lieu les dimanches 23
avril et 7 mai 2017.

Les élections législatives
françaises auront lieu les
dimanches 11 et 18 juin 2017.

Les quatre bureaux de vote
Mornantais seront ouverts
de 8h à 19h pour l'élection
présidentielle et de 8h à 18h
pour les élections
législatives.



**NOUS AVONS FIXÉ
LE PRINCIPE DE NE PAS
AUGMENTER LES TAUX
D'IMPOSITION
COMMUNAUX.
NOUS TIENDRONS
À NOUVEAU
CET ENGAGEMENT.**



80



C'est le nombre de naissances de bébés Mornantais.

Ce chiffre est en augmentation constante depuis 2014 et montre la vitalité démographique de la commune. Fait rare, Mornant a vu naître en 2016 un bébé sur son territoire. Félicitations à tous les nouveaux parents et bienvenue aux 80 petits «Fifres» de 2016 !



196

C'est en kilomètres, la distance parcourue par l'un des ballons lâchés à l'occasion de la matinée de mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein sur la place du village le 15 octobre dernier.

Pour clôturer cette matinée de sensibilisation, la commune a souhaité réaliser un lâcher symbolique de ballons roses. L'un d'entre eux a été retrouvé à Saint-Jean de Tholome dans le département de Haute-Savoie. Le dépistage du cancer du sein : « Parlez-en aux femmes que vous aimez ! »



323

C'est le nombre de cartes nationales d'identité délivrées à Mornant en 2016.

En 2017, à l'instar du passeport, la commune délivrera des cartes d'identité biométriques pour lutter plus efficacement contre les fraudes.

Équipés d'une station biométrique, les agents municipaux scanneront les empreintes digitales des demandeurs, puis numériseront et enregistreront la carte.

Seule commune de la COPAMO à être équipée du matériel adéquat, la commune de Mornant devra traiter les demandes des communes voisines.

Attention, il faudra désormais prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie !

5095

C'est la somme en euro reversée à l'AFM Téléthon grâce à la générosité des Mornantais.



Un chèque a été officiellement remis aux représentants de l'AFM Téléthon le 6 décembre en mairie de Mornant. Cette somme provient des dons, notamment collectés grâce au «défi quad», et de la recette des animations, de la buvette et du repas. Elle participera au financement de la recherche médicale sur les maladies génétiques neuromusculaires. Un grand merci aux bénévoles, aux Mornantais et aux entreprises pour leur générosité.

AGENDA



Dimanche 19 mars

Commémoration du Cessez le feu en Algérie

Rendez-vous à 17h30 devant la mairie de Mornant



Samedi 1^{er} Avril

Festivert' Planet

Rendez-vous sur la place de la Liberté à 9h et participez à la grande opération de nettoyage du village.



Samedi 22 Avril

Repas des aînés

organisé par le Centre Communal d'Action Sociale à 12h au gymnase de la Tannerie

MARS

Du 4 mars au 23 avril

Exposition Nature et vous à la maison de pays

Samedi 18 mars

Soirée familiale organisée par la Jeunesse mornantaise à la salle des fêtes Noël Delorme

Dimanche 19 mars

Matinée moules-frites organisée par FC5069 sur la place de la Liberté

Festival Temps danse organisé par l'Espace Danse à l'espace culturel Jean Carnet à 11h et 14h30

Interclub de judo organisé par l'ACLAM au gymnase de la Tannerie

Lundi 20 mars

Conseil municipal à 20h en salle du conseil de la mairie

Don du Sang organisé par les Donneurs de Sang à la salle des fêtes Noël Delorme

Les 25 et 26 mars

Salon de l'Habitat organisé par le CAP au Boulodrome Jean Palluy

Samedi 25 mars

Soirée familiale organisée par le Club subaquatique Pays Mornantais à la salle des fêtes Noël Delorme

Dimanche 26 mars

Linedance afternoon organisée par Cap country à la salle des fêtes Noël Delorme

Concours toutes danses organisé par l'ACLAM au gymnase de la Tannerie

Matinée saucisson chaud organisé par Le'r'escapés à 9h sur la place de la Liberté (côté arbres)

AVRIL

Samedi 1er avril

Soirée familiale organisée par le Handball Club Mornant à la salle des fêtes

Assemblée générale organisée par VEPM à la Maison des associations salle Rodin à 9h

Assemblée générale organisée par Partage sans Frontières à la Maison des associations salle Rodin à 13h

Concours de pêche à la truite organisé par la Gaule Mornantaise à l'étang des Tuileries à 8h

Coupe de la Société organisée par l'Amicale Boule Mornantaise au boulodrome Jean Palluy

Jeudi 6 avril

Conférence santé «Thérapie complémentaire» organisée par

les professionnels de santé paramédicaux Mornantais et la MTRL à 20h en mairie, salle des cérémonies

Les 8 et 9 avril

Salon du Bien-être organisé par Aquarelle de la Vie à la salle des fêtes Noël Delorme de 14h à 19h le samedi et de 10h à 19h le dimanche

Stage adulte organisé par Crister'Art à la Maison des associations 10h-17h

Lundi 10 avril

Don du Sang organisé par les Donneurs de sang à la salle des fêtes Noël Delorme de 9h à 19h

Dimanche 23 avril

1^{er} tour des élections Présidentielles ouverture des bureaux de vote de 8h à 19h.

Journée des Classes organisée par les classes en 7 à la salle des fêtes Noël Delorme

Samedi 29 avril

Soirée annuelle organisée par Le'r' Escapés à la salle des fêtes Noël Delorme

Du 29 avril au 5 juin

Exposition Jeanne Bardey à la Maison de pays. Vernissage le jeudi 4 mai à 18h30

Du 29 avril au 1er mai

Tournoi d'été organisé par le FC5069 au pôle sportif Paul Verguin



8 DÉCEMBRE

UNE MARÉE HUMAINE POUR FÊTER LES LUMIÈRES

Vous étiez encore très nombreux cette année sur la place du village à observer le père Noël descendre de la tour du Vingtain, à apprécier la magie du spectacle livré par la compagnie Farfelue ou à partager un vin chaud en famille ou entre amis.

14 DÉCEMBRE

LES CONSEILS

DE SÉBASTIEN CHABAL



Dans le cadre du projet de reconversion du site de l'ancienne piscine qui sera engagé en 2017, Sébastien Chabal est venu à Mornant apporter ses précieux conseils pour la réalisation d'un projet dédié aux sports, à la santé, à la jeunesse et à la famille. Il a en outre présenté un concept innovant d'espace de fitness extérieur accessible à tous.

>> Lire page 18



2 ET 3 DÉCEMBRE

CES QUADERS ONT DU COEUR



À l'origine du retour du téléthon à Mornant, six quaders Mornantais se sont lancé l'ambitieux défi de relier Mornant dans le Rhône, Mornans dans la Drôme et Mornand dans la Loire. Après deux jours d'efforts et au terme d'une boucle de plus de 500 kilomètres, ils ont été accueillis en héros au gymnase de la Tannerie lors du Téléthon.

Ils ont profité de ce défi pour instaurer un échange entre les écoles des trois Mornant(d)s. Ils ont également remis aux maires des deux communes la médaille de la ville de la part de Renaud Pfeffer, maire de Mornant.





21 JANVIER

LE PARTAGE AU RENDEZ-VOUS DES VŒUX DU MAIRE



Placés sous le signe du partage et de la famille, les vœux du maire ont rassemblé près de 600 personnes au boulodrome Jean Palluy. La cérémonie a été introduite par un discours plein de bon sens prononcé par Mathéo Rodriguez, maire enfant adjoint. Renaud Pfeffer, maire de Mornant, à son tour, a présenté à la population ses vœux et les nombreux projets qui seront engagés par la commune en 2017.



15 DÉCEMBRE

NOËL AVANT L'HEURE À L'ÉCOLE DU PETIT PRINCE



Comme il est de tradition à l'école du Petit Prince, c'était Noël avant l'heure. Le père Noël, qui avait déjà ravi les enfants lors des festivités du 8 décembre, s'est rendu au restaurant scolaire où les enfants partageaient un repas de fête. Puis, il s'est rendu à l'école maternelle où il a pris le temps de faire une photo avec chaque élève des classes maternelles et de CP. Une photo souvenir a été remise à chaque enfant.



24 JANVIER

L'EMPLOI DES MORNANTAIS

Organisée par la commune de Mornant, en partenariat avec Sud-Ouest Emploi, le CERCL (Club d'entreprises) et Confluent Interim, la journée « L'emploi des Mornantais » a permis à 25 demandeurs d'emploi Mornantais d'être reçus et conseillés par un chef d'entreprise, un professionnel du recrutement et un consultant.

Objectifs : exprimer ses difficultés, mieux valoriser son profil et optimiser ses recherches et démarches pour accéder à l'emploi.

>> Lire page 16

Devenez référent sécurité avec le dispositif de « Participation citoyenne »

Vous souhaitez participer à la vie du village et oeuvrer pour la sécurité de votre quartier ? Devenez référent sécurité ! La participation citoyenne permet d'établir un lien permanent et régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique. Il vise à accroître la réactivité des forces de sécurité et générer des solidarités de voisinages.

Vous souhaitez devenir référent ? Contactez votre mairie au 04 78 44 00 46

Procédure
de rappel à l'ordre

Il s'agit d'une convention signée par le maire et le Procureur de la République officialisant la capacité du Maire à rappeler solennellement ses obligations aux personnes dont le comportement peut porter atteinte au bon ordre public.

Plan Communal de
Sauvegarde

Actuellement en cours d'élaboration, cet outil est destiné à organiser les moyens et les procédures à mettre en oeuvre dans le cadre de la gestion d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il implique les services de l'Etat, les élus, les agents municipaux, des associations, des bénévoles et des entreprises partenaires.



Plan de prévention et de lutte contre la délinquance

6 actions clefs seront initiées en 2017

Le 25 janvier dernier, les Mornantais étaient conviés à une réunion publique autour « des outils au service de la sécurité des Mornantais ». Une soixantaine de personnes sont venues découvrir le plan de sécurité et de prévention présenté par la municipalité.

Ce dernier s'articule autour de six actions clefs :

- + la création d'un poste de police municipale ouvert au public,
- + la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde,
- + la mise en place du dispositif « participation citoyenne »,
- + l'installation d'un système de vidéoprotection autour des bâtiments publics et sur les principaux axes d'entrée et de sortie de la commune,
- + l'organisation d'actions de sensibilisation et de prévention,
- + la mise en place d'une procédure de rappel à l'ordre.

Ce projet de sécurité et de prévention au service des Mornantais doit permettre de créer une synergie de responsabilité entre les citoyens, l'équipe municipale et la gendarmerie.

D'ailleurs, le dispositif de « participation citoyenne » sera très prochainement mis en oeuvre à Mornant. Coordonné par la gendarmerie, ce dispositif vise à rassurer la population et à faire participer les citoyens à la sécurité au sein de leur quartier. Sur la base du volontariat, chacun peut devenir « référent » et ainsi transmettre à la gendarmerie des informations quant aux comportements inhabituels (véhicules non identifiés, démarchage abusif...).

Le plan de sécurité et de prévention devra favoriser la résolution des enquêtes judiciaires et permettre de lutter plus efficacement contre la délinquance itinérante.

Pour ce faire, un dispositif de vidéoprotection sera effectif et opérationnel dès 2017. La consultation menée fin 2016 a permis de collecter les avis de près de 700 Mornantais. Une large majorité (65 %) s'est d'ailleurs prononcée en faveur de l'installation d'un tel système. Ce dernier strictement encadré par le Code des Collectivités Territoriales, le Code de la Sécurité Intérieure et la CNIL, offrira toutes les garanties de respect des droits et des libertés individuelles. À titre d'exemple, l'accès aux images - conservées 14 jours - sera strictement réservé aux personnes habilitées par le Préfet.

Festivert' Planet

Une matinée dédiée à l'environnement



Rejoignez le Conseil municipal d'enfants et les élus de quartier le samedi 1^{er} avril à 9h sur la place de la Liberté et participez à la grande opération de nettoyage du village. Tous les volontaires sont les bienvenus, petits et grands. N'oubliez pas de vous munir d'une paire de gants (épais) et d'un gilet fluorescent pour votre sécurité.

Énergie

Récupérez votre kit d'économie d'énergie lors du Festivert'Planet



Pour aider à la réduction de la facture énergétique, la commune offre à chaque foyer mornantais un kit « économie d'énergie » composé de quatre ampoules LED, deux mousseurs d'évier et d'une douchette. Bien utilisé, il permet de réaliser une économie pouvant atteindre jusqu'à 200 euros par an sur vos factures d'énergie et d'eau.

Pour le récupérer, rendez-vous le 1^{er} avril à partir de 9h sur la place de la Liberté lors du festivert' Planet (lire ci-dessus).



Les permanences d'avocats changent d'horaire

Depuis le 1^{er} février, les permanences des avocats ont lieu le 4^e vendredi du mois de 14h à 16h en mairie, salle des cérémonies. Aussi dorénavant, il n'y aura plus de permanence durant les périodes de vacances scolaires.



10 jours sans écrans

Dans le cadre de son programme d'animation, la bibliothèque Louis Calaferte propose un défi « 10 jours sans écrans » du mardi 4 au jeudi 13 avril 2017. Les enfants des écoles mornantaises tenteront de relever ce défi. L'objectif est de prendre conscience de l'impact des écrans sur soi-même, ses proches et sur l'énergie consommée.



Permanences du PIG

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de la Communauté de Communes du Pays Mornantais, deux permanences par mois sont organisées au siège de la COPAMO.

L'objectif est d'informer les habitants du territoire sur les aides existantes en matière de travaux d'adaptation, de réhabilitation, de performance énergétique du logement et de conventionnement des logements locatifs avec l'Anah.

Le planning des permanences est disponible sur le site www.copamo.fr.



TRIWAP

Du zénith... à Mornant !

Après l'opéra au boulo-drome Jean Palluy, le spectacle musical Triwap a rencontré un très vif succès à l'espace culturel Jean Carnet. Ce spectacle musical détonnant, réservé d'ordinaire au public des grandes métropoles, a rempli la salle.

Ces trois musiciens qui forment TRIWAP sont en pleine ascension à Paris. Ils se produisent chaque soir au théâtre de Trévise. À tel point d'ailleurs, qu'ils ont réalisé la première partie du spectacle de Palmade-Robin-Laroque au Zénith de Paris en décembre 2016 !

À la demande du public présent, ils ont promis de revenir à Mornant !



Peinture murale

Un rappel
aux métiers d'autrefois

Depuis décembre, au niveau du rond-point de la route de Saint-Laurent d'Agny, c'est une part de l'histoire de Mornant qui accueille les automobilistes et les promeneurs dès l'entrée du village.

En effet, deux artistes se sont vues confier la réalisation d'une fresque murale monumentale pour valoriser cette nouvelle entrée de ville, à travers les métiers d'aujourd'hui (culture du fruit, industries de pointe...) et d'autrefois (ateliers de confection, tonne-liers...).

Bibliothèque Louis Calaferte

Les liseuses électroniques
sont arrivées !



Depuis le début du mois de mars, la bibliothèque Louis Calaferte vous propose d'emprunter une des quatre liseuses numériques mises à votre disposition : vous pourrez y retrouver des romans classiques, mais aussi actuels.

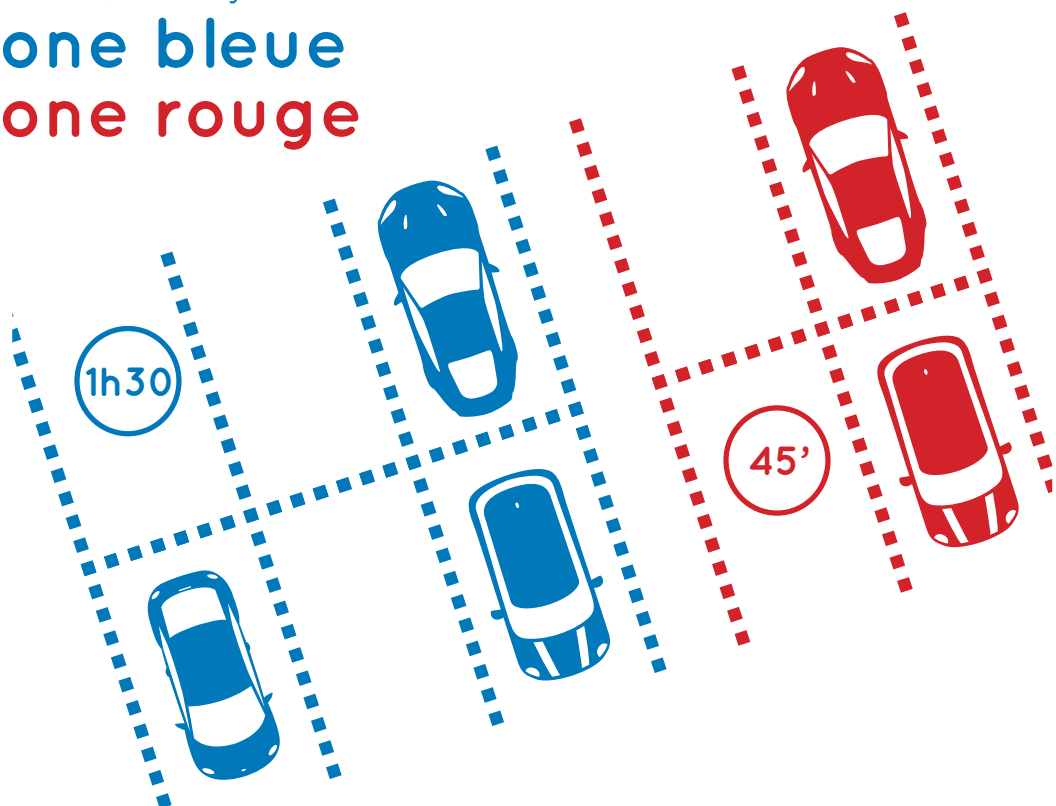
Les bibliothécaires municipales sont à votre écoute pour vous guider dans la découverte de ce nouveau mode de lecture.

Alors, n'hésitez pas, laissez-vous tenter !



Stationnement : nouvelle réglementation

Zone bleue Zone rouge



Stationnement

Une nouvelle réglementation entre en vigueur le 15 mars

En début de mandat, dans le cadre de sa politique de déplacement, la municipalité a lancé une grande réflexion autour des problématiques de circulation, de stationnement et d'accessibilité des bâtiments, des commerces et des voies publiques de Mornant.

Après avoir modifié les sens de circulation aux abords de la Poste, créé plus de 40 nouvelles places de stationnement dans le centre-bourg et mis en place une signalétique des parkings existants, la municipalité a décidé d'établir de nouvelles règles, profitables à tous, pour le stationnement dans le coeur du village.

Ainsi, dès le 15 mars, une zone rouge sera mise en place sur la zone d'emprise du marché hebdomadaire. Elle permettra une rotation plus efficace des véhicules stationnés sur la place du village et offrira aux Mornantais 15 minutes de stationnement supplémentaires.

Pour favoriser l'activité commerciale, renforcer le dynamisme du centre-bourg et répondre au mieux aux besoins des différents usagers (résidents, Mornantais effectuant leurs achats ou visiteurs...), la commune a décidé de mettre en place une zone rouge dans le centre-bourg et de redéfinir le périmètre des zones bleues situées à proximité immédiate du centre du village.

Si le principe de gratuité du stationnement reste valable sur l'ensemble du village, l'installation de zones de stationnement différenciées devra permettre d'optimiser l'utilisation de l'espace public et d'améliorer notablement les conditions de stationnement à Mornant.

Finis l'horodateur : désormais, les automobilistes seront autorisés à stationner 45 minutes maximum dans le coeur du village (zone rouge) et jusqu'à 1h30 au sein des zones bleues grâce au disque de stationnement.

Au total, 135 places de stationnement sont à la disposition des automobilistes dans les zones rouge et bleue. Le respect de la durée du stationnement favorise le maintien du commerce local, pensez-y !

Le stationnement

Zone rouge >> 45'

1 Place de la Liberté - 33 places (1 PMR*)

Place de la Poste - 13 p (1 PMR*)

Place de la Mairie - 5 p

Avenue du souvenir - 8 p

Rue des Fifres - 2 p

Zones bleues >> 1h30

2 Parking des Verchères - 10 p

3 Rue de la Liberté - 7 p

4 Collège Ronsard - 17 p

5 Maison des associations - 18 p (1 PMR*)

6 Rue Boiron - 6 p

7 Rue Serpaton - 3 p

8 Rue Louis Guillaumond - 13 p

Arrêts minute >> 15'

9 Avenue de Verdun - 7 p (1 PMR*)

10 Rue Villeneuve - 1 p

11 Rue de la Liberté - 1 p

12 Rue Jean Condamin - 3 p

13 Rue Jean Condamin - 1 p

14 Rue Jean Condamin - 2 p

15 Rue Boiron - 2 p



Principaux
parkings du
centre-bourg

Parking Bruyère - 110 p (3 PMR*)

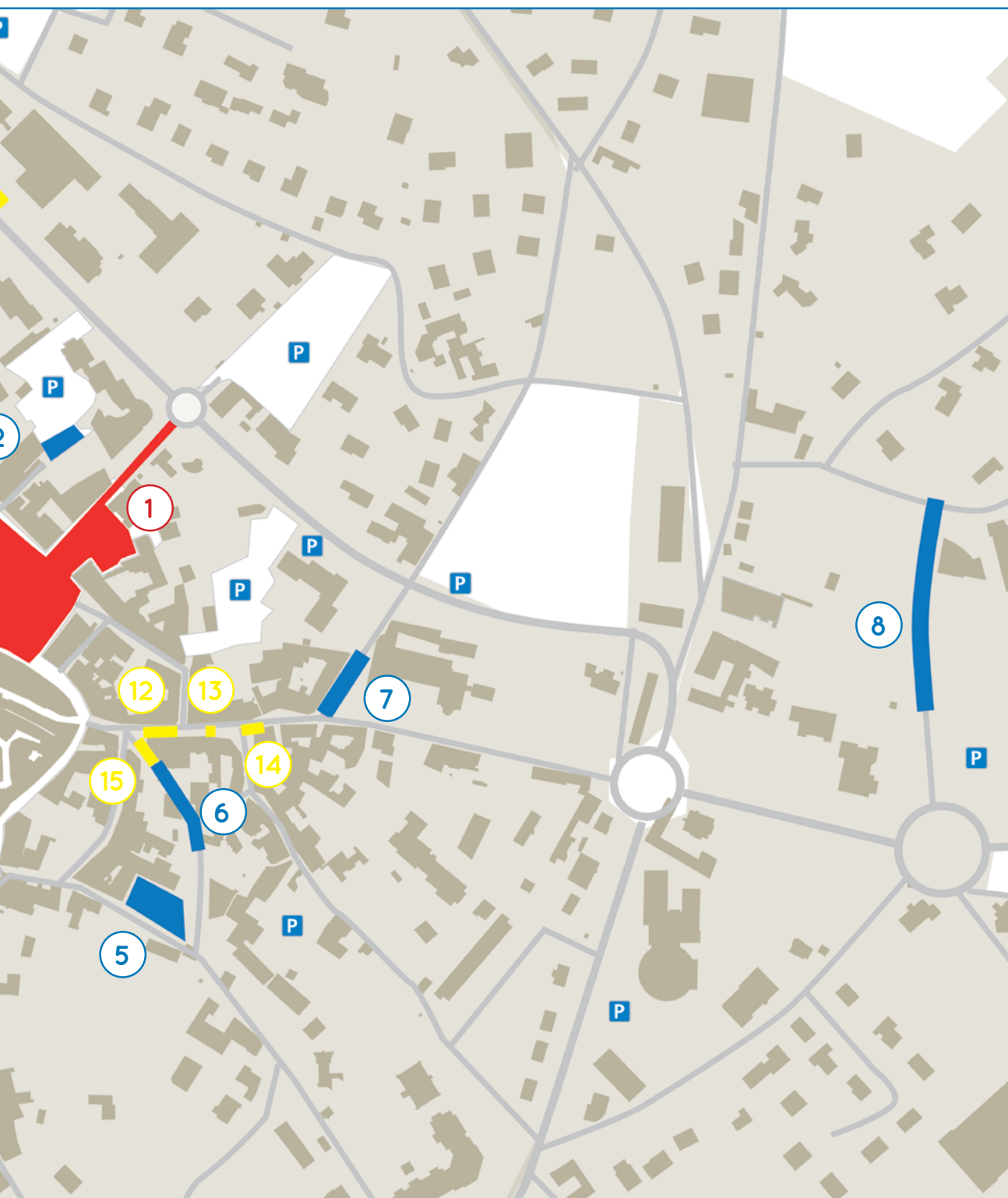
Parking du cimetière - 50 p

Parking des Lilas - 50 p

Parking Grange-Dodieu - 70 p

*PMR = Places pour personnes à mobilité réduite

nt dans le coeur du village



Parking des Verchères - 33 p (1 PMR*)

Parking de Hartford - 12 p

Parking Donzel - 45 p (1 PMR*)

Parking Collège Ronsard - 26 p (1 PMR*)

Parking Victor Hugo - 10 p (1 PMR*)

Parking de la piscine - 40 p

Parking de la bibliothèque - 10 p (1 PMR*)

Parking Jean Carnet - 80 p (3 PMR*)

Parking de l'Eglise - 8 p (1 PMR*)

Parking Tannerie - 80 p (1 PMR*)

Application de la nouvelle réglementation

La nouvelle réglementation pour les zones rouges s'appliquera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h30 (hors jours fériés et mois d'août).

La réglementation des zones bleues reste inchangée et s'applique tous les jours de 9h à 17h. Pour les zones « blanches » (ensemble des stationnements sur la chaussée, sur emplacements matérialisés ou dans un parking), la durée est de 7 jours.

Cette nouvelle réglementation sera accompagnée d'une attention plus stricte au respect des règles de stationnement.

En cas de dépassement de la durée autorisée, de défaut de disque, les automobilistes contrevenants s'exposent à une contravention de classe 1 d'un montant de 17 euros.

Aussi, pour stationner dans une zone réglementée, l'automobiliste devra utiliser un disque bleu aux normes européennes.



Non au stationnement abusif sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite !
Pour le bien de tous, respectons les règles de stationnement.

1056

C'est le nombre de places de stationnement disponibles sur l'ensemble du territoire communal. À Mornant, vous pouvez profiter de 885 places en zones blanches, 74 places en zones bleues, 61 en zone rouge, 17 en arrêts minute et 19 places pour les personnes à mobilité réduite.

La commune vous offre votre disque de stationnement



La commune a le plaisir de vous offrir un disque de stationnement aux normes européennes.

Vous trouverez le disque de stationnement joint à ce numéro de « La Vie à Mornant ».

Lorsque vous stationnez dans une zone réglementée, placez-le en évidence sur la face interne du pare-brise de votre véhicule !



Ce qu'il faut retenir de la nouvelle réglementation du stationnement dans le centre-bourg

- ✓ Stationnement **gratuit** sur le territoire communal
- ✓ **45 minutes** dans le coeur du village (zone rouge)
- ✓ **1h30** aux entrées du village (zone bleue)
- ✓ **1056** places de stationnement disponibles
- ✓ Accès aux commerces *facilité*
- ✓ Attention **plus stricte** au respect des règles

Sports

À la découverte du kinball



Les élèves de l'école du Petit Prince ont conclu le cycle de découverte du Kinball proposé lors des séances hebdomadaires de sport. Cette pratique, née au Québec, permet de développer l'adresse, la stratégie et surtout la coopération... une condition essentielle pour remporter la victoire.

Atelier Théâtre

Le papier au fil du temps



Franc succès pour la pièce de théâtre écrite et jouée par les enfants du péri-scolaire du Petit Prince. Temps fort de l'atelier destiné à sensibiliser les enfants à la création et au recyclage du papier, elle a mobilisé près de 20 élèves depuis le mois d'octobre. Les participants ont fabriqué les décors à l'aide de matériaux recyclés.

Radio Périsco

En direct du puits de la Forge !



Pour favoriser la créativité et développer l'expression orale, le péri-scolaire du Puits de la Forge a proposé aux enfants de réaliser une véritable émission de radio intitulée «Forge ton péri radio». Une vingtaine d'enfants ont pris part au travail d'écriture, d'enregistrement et de montage de l'émission.

SAMSAH

Une convention de partenariat pour permettre aux bénéficiaires de pratiquer la pétanque

Mornant a la chance de disposer de l'un des deux Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) du Département. Il s'adresse aux adultes en situation de handicap et contribue à la réalisation de leur projet de vie grâce à un accompagnement adapté favorisant leur insertion en milieu ordinaire.

Le SAMSAH, géré par l'ALGED (Association Lyonnaise de Gestion d'Établissements pour personnes Déficiantes), est accueilli par la Maison de retraite de Mornant.

Il accompagne 30 personnes en situation de handicap et propose aux bénéficiaires différentes activités culturelles, sportives, associatives.

Ainsi, la commune de Mornant, partenaire privilégié de la Maison de retraite, a conclu une convention de partenariat avec le SAMSAH et l'Amicale Boule Mornantaise. Elle permet aux bénéficiaires de pratiquer la pétanque au sein du boulodrome Jean Palluy.





L'emploi des mornantais

25 personnes ont été reçues par des professionnels du recrutement

Pour accompagner les Mornantais dans leurs démarches de recherche d'emploi, la commune de Mornant a organisé une journée « L'emploi des Mornantais » le mardi 24 janvier 2017 dernier en mairie.

Objectif : s'appuyer sur l'expertise des acteurs économiques locaux et des partenaires de l'emploi pour permettre aux Mornantais d'améliorer leurs démarches pour leur recherche d'emploi.

Ainsi, chaque participant a été reçu individuellement et conseillé par un chef d'entreprise membre du Club d'entreprise de la région des coteaux du Lyonnais (CERCL), un professionnel du recrutement de l'agence Confluent Intérim et CDI et un consultant de Sud Ouest Emploi. En une heure et demie, chaque participant a pu exprimer ses difficultés, faire le point sur son niveau de préparation et se confronter aux recruteurs pour, in fine, mieux valoriser son profil et faire le plein de confiance.

Consécutivement à cette journée, cinq candidats ont été mis en relation avec des recruteurs. Parmi eux, deux ont pu trouver une emploi durable au sein d'entreprises établis dans le Pays Mornantais. Cette journée est donc une franche réussite, et la commune envisage d'ores et déjà d'organiser une journée semblable prochainement.

Ils ont rencontré les Mornantais...

« Je suis ravi de donner de mon temps pour participer à aider les Mornantais qui cherchent un emploi. J'ai rencontré des gens très motivés et surtout, des gens qui donnent envie de les aider. Ce qu'on leur apporte aujourd'hui en les recevant dans le cadre de cette journée, c'est de la confiance, de l'élan et parfois même du réconfort personnel.

À l'issue de chaque entretien, j'ai reçu des remerciements. J'ai rencontré des personnes très qualifiées, mais qui pour certains avaient un peu perdu de cette confiance. Notre but, aujourd'hui, c'est de leur donner une motivation pour se battre et persévérer dans leurs démarches. »

Dominique Cublier,
Chef d'entreprise
Administrateur du CERCL



Voeux aux acteurs économiques

Renforcer la vitalité économique de Mornant



Le 24 janvier dernier, à la Quincaillerie Mornantaise, Renaud Pfeffer, Maire de Mornant et Loïc Biot, adjoint au développement local ont présenté leurs voeux aux acteurs économiques.

Ils ont rappelé les grands axes de la politique municipale en matière de développement économique : accompagner les porteurs de projets, promouvoir le commerce et l'artisanat Mornantais, œuvrer à la mise en avant des entreprises du territoire et rechercher des solutions, en centre-bourg comme dans la zone d'activités des Platières, pour permettre l'installation de nouvelles activités.

« L'objectif de notre présence aujourd'hui, c'est tout simplement de conseiller les demandeurs d'emploi Mornantais qui s'inscrivent dans une recherche active. On leur donne des conseils sur la présentation de leur CV dans le but de leur permettre d'améliorer leur employabilité. »

Aujourd'hui, le marché de l'emploi n'est vraiment pas évident. Il faut savoir bien se présenter au bon moment, et au bon endroit. Or souvent, on ne sait pas par où commencer... Doit-on valoriser son expérience ? Sa formation ? Ses compétences ?

En tant que professionnelle, j'ai pu dire aux personnes que j'ai reçues ce qui fait qu'un candidat va m'intéresser plus qu'un autre. »

Carole Chavanet
Consultante en recrutement
Confluent Intérim & CDI

« C'est avec plaisir que j'ai participé à cette journée. Mon rôle consistait à recevoir les candidats et à les conseiller sur la façon dont ils se positionnaient sur le marché de l'emploi. Ce qui m'a frappé c'est la diversité des profils et la différence de niveau de préparation pour l'emploi. La majorité a un projet professionnel clair et cohérent. Ils avaient besoin d'un déclic et avaient besoin d'être soutenus. C'est ce que nous avons pu leur apporter aujourd'hui. »

Dorénavant, nous allons les contacter individuellement pour les accompagner vers l'emploi. Nous leur proposerons de participer à des forums et nous les mettrons en relation avec notre réseau de partenaires et de professionnels. »

Maxime Bontemps
Animateur RH
Sud-Ouest Emploi

MG Maçonnerie



Guillaume Maisonhaute a récemment créé son entreprise de maçonnerie, MG Maçonnerie. Il intervient dans les projets de construction ou de rénovation de l'habitat des particuliers, notamment.

Guillaume Maisonhaute
16 bis chemin du stade
maisonhautegiraudon@outlook.fr
06 34 39 43 20



Plan Parcs et hameaux

Mornant aménage et embellit ses parcs et hameaux

Mornant a obtenu sa première fleur au concours national des villes et villages fleuris. Cette récompense, également liée à la gestion éco responsable de nos espaces verts, renforce la volonté de la municipalité de toujours embellir le village.

La municipalité lance un plan d'aménagements destiné à améliorer la qualité de vie des Mornantais. En prenant en compte les hameaux, parcs et jardins communaux, elle souhaite mener une véritable politique d'aménagement notamment en termes d'embellissements et d'équipement.

Les hameaux font partie intégrante de la vie de la commune. Véritables lieux de vie, tous ces quartiers bénéficient d'une identité forte à préserver. Ils ont su construire et cultiver une histoire, une culture et une solidarité de proximité. Pour autant, il est important qu'ils bénéficient du même soin et de la même attention portée à l'aménagement de leur cadre de vie que le centre du village.

Avec le concours des « élus de quartier », la commune a pu identifier les besoins spécifiques de chaque hameau de Mornant. Les habitants pourront être associés à l'embellissement de leur cadre de vie au côté du service « espaces verts » communal.

De plus, nous étudierons la réalisation de liaisons piétonnières pour faciliter et sécuriser les déplacements vers le centre-bourg.

Dès cette année, la première réalisation verra le jour dans le quartier de la Condamine. Le 6 février, une rencontre avec les habitants de ce hameau organisée en mairie par Renaud Pfeffer, maire de Mornant, Chantal Dreux et Jean Pierre Pons, élus du quartier et Gérard Bouziat, adjoint à la proximité a permis d'échanger sur leur futur parc.

Laurent Moulin, responsable des espaces verts à Mornant a apporté sa technicité pour répondre aux questions des riverains. Après concertation, il a été retenu que le parc de la Condamine devra garder son côté « très naturel ».

Il sera équipé de mobilier (tables, bancs et poubelles), de nouvelles plantations, de cheminements piétons accessibles pour les personnes à mobilité réduite et de jeux d'enfants. Il sera sécurisé par une clôture en bois.

Les parcs sont aussi au centre des aménagements. Demain, le Clos Donzel, le site de l'ancienne piscine et celui du boudrome Jean Palluy ne feront plus qu'un ! Dédié à la famille, aux sports, aux loisirs et à la détente, ce nouveau parc au centre du village en sera un « poumon vert ». Il accueillera, entre autres, le skate park agrandi et modernisé, des équipements sportifs de plein air (city stade...) et des espaces paysagers. Au départ du centre bourg, un cheminement piéton longera ce site dédié et permettra de rejoindre le parking du boudrome Jean Palluy.

Le parc du Clos Fournereau va lui aussi s'embellir. Après la tempête de 1999, une centaine d'arbres avaient été déracinés laissant ce parc nu. Des arbres d'essences diverses replantés depuis lui ont permis de retrouver un peu de son âme. Une nouvelle série de plantations et d'aménagements amélioreront ce lieu convivial qui accueillent les festivités, les promeneurs et les familles..

Chaque hameau et chaque parc feront l'objet d'une attention particulière en fonction des besoins identifiés.

La commune installera, progressivement, des aménagements de sécurité sur les voies de circulation, créera de nouvelles places de stationnement ainsi que des liaisons douces pour accéder plus facilement au village.

Rond-point de Pliezhausen

L'aménagement paysager mettra en avant les jumelages de la commune



La commune débute des travaux d'aménagement paysager au rond-point de Pliezhausen, route de Saint-Laurent d'Agy. Véritable nouvelle entrée de ville depuis la création de l'avenue du Pays Mornantais et la livraison du siège de la Communauté de communes, le rond-point sera entièrement végétalisé avec un mélange d'arbustes et de plantes vivaces et sera orné de totems mettant en avant les villes jumelées avec Mornant.

L'aménagement sera entièrement réalisé par les services communaux et sera prêt pour le printemps.

0 phyto

Une commune sans pesticide, c'est l'affaire de tous



En 2015, Mornant s'engageait dans une démarche citoyenne en signant une charte avec le SMAGGA actant l'arrêt d'utilisation des produits pesticides par le service « Espaces verts ». Aujourd'hui, le passage au 0 phyto est devenu une obligation pour toutes les collectivités.

C'est désormais aux particuliers de s'associer à la démarche. En effet, à partir du 1er janvier 2019, la vente de produits phytosanitaires aux particuliers ne sera plus autorisée. Ainsi, pour entretenir vos terrains et jardiner, vous devrez donc reprendre la binette, l'arrachage à la main... et privilégier les méthodes de paillage.



Aménagements de sécurité au Rosséon

Depuis décembre 2016, des chicanes provisoires de sécurité ont été installés sur la route du Rosséon. Les techniciens communaux observent les premiers effets de ces aménagements : réduction de la vitesse et sécurisation aux abords du hameau. Au terme de la période d'observation, les élus de quartiers proposeront une réunion aux riverains pour dresser le bilan et échanger sur des travaux d'aménagement définitif dans le secteur.



Chenilles processionnaires : soyez vigilants !

Ces chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants pouvant provoquer d'importantes réactions allergiques. Aussi, les propriétaires et les locataires sont dans l'obligation de supprimer les cocons élaborés par les chenilles. Ils doivent mettre en place un traitement annuel préventif sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles.



Des canisettes pour des rues propres

Pour la propreté de nos rues et le confort de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens, que la commune met à leur disposition des canisettes qu'elle entretient et nettoie très régulièrement. Chaque canisette est équipée de distributeurs de sacs à déjection canine constamment alimentés. Pour rappel, les chiens sont interdits dans les jardins publics.



Amis des Arts de la région de Mornant

Jeanne Bardey, une femme au destin exceptionnel

Les Amis des Arts de la région de Mornant du 29 avril au 5 juin 2017 organisent à la Maison de Pays de Mornant une exposition qui regroupera dessins, photographies, tableaux, sculptures, documents de cette femme qui par la force de sa volonté, devint une artiste qui côtoya les plus grands entre autres Auguste Rodin dont elle fut l'élève.

Les collectionneurs et amateurs d'art, le Musée des Beaux-Arts, le musée des Tissus-Arts décoratifs, mettent à notre disposition des pièces jamais montrées à l'occasion de cette exposition unique. Une exposition à voir absolument !



Aquarelle de la vie

Salon du bien-être et du bio

L'association Aquarelle de la Vie, organise le salon du bien-être et du bio à la salle des Fêtes Noël Delorme sur la commune de Mornant. Le Samedi 8 Avril de 14h à 19h et Le Dimanche 9 Avril de 10h à 18h.

La Salle des Fêtes Noël Delorme se mettra en mode «Zen Attitude» pour accueillir tous les visiteurs, curieux de découvrir les différents corps de métiers du bien-être, stands de produits divers, conférences... Venez nombreux, vous en ressortirez déstressés et riches de nouvelles connaissances. Sur place : exposants, conférences, salon de thé, buvette et petite restauration.

Renseignements :

06 10 23 96 21 - aquarelledelavie@gmail.com
www.facebook.com/aquarelledelavie



Association musicale

L'Association Musicale de Mornant a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de l'atelier « Batucada » dirigé par notre nouveau professeur de batterie : Aurélien. Cet atelier s'adresse aux ados et adultes (à partir de 14 ans). Si vous ne savez pas ce qu'est une «Batucada», je vous invite à visiter notre site Internet.

Les répétitions ont lieu le vendredi de 19h30 à 20h30

Renseignements :

04 78 44 17 57 - www.musique-mornant.fr

Cercle des Nageurs en Pays Mornantais

Le Cercle des Nageurs du Pays Mornantais vous souhaite une bonne et sportive année!

Nos nageurs, âgés de 4 à 65 ans, continuent à se dépenser dans nos 7 groupes de natation, dont 2 groupes adulte (compétition et loisirs) et 5 groupes de natation synchronisée,

Des compétitions sont organisées et les nageurs ont progressé, comme ont pu le voir leurs parents lors des portes ouvertes de décembre. Le gala de juin présentera l'aboutissement de l'année.

Renseignements : cnpmornantais@gmail.com



Partage sans frontières vous propose un café-philosophie

L'antenne Mornant de Partage Sans Frontières vous invite à participer à son café-philosophie du samedi 25 mars 2017, à 18h, à la maison des associations de Saint-Sorlin. Le débat sur le thème « La vérité » sera animé par les philosophes Claude Lanher et Georges Dru. Nous aurons plaisir à vous rencontrer et échanger durant ce moment de partage. Exposé/débat/collation/ stand de vente. Libre participation aux frais.

Renseignements : dominique.canalis@hotmail.fr

Ludothèque Planet'Jeux

La ludothèque Planet'Jeux vous propose un espace de jeux sur place ou l'emprunt de jeux.

Les horaires d'ouverture :

- + mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h00,
- + vendredi de 15h30 à 18h00
- + samedi de 9h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h00.

Chaque samedi après-midi, retrouvez les animations ludiques et venez découvrir dès janvier un nouvel espace de jeux sur place ainsi que 100 nouveautés dans les étagères !

Renseignements :

[09 51 32 15 15](tel:0951321515) - maptitefamillepourdemain@hotmail.fr
ludothequeplanetjeux.e-monsite.com

Si vous possédez chez vous des jeux ou jouets que vous n'utilisez plus, Planet'Jeux sera ravie de leur donner une deuxième vie, tous les dons sont les bienvenus!

L'équipe de bénévoles recherche des personnes disponibles pour aider au bon fonctionnement des permanences. Vous serez les bienvenus et vos disponibilités seront respectées.

Crister'Art

Stage Adulte les 11 et 12 mars ainsi que les 8 et 9 avril à la Maison des associations de Mornant de 10h à 17h avec repas tiré des sacs. Tarif : 30€ par jour de stage.

Ateliers annuels (sauf vacances) : kids lundis 16h30/17h30, ados jeudis 16h30/17h30 salle Noël Delorme Mornant; chorale mardis 20h/22h salle des associations à Saint-Jean de Touslas; cours particuliers inspiration psychophonie, mariage, concert...

Ler'Escapés

Le moto club de Mornant Ler'escapés organise une matinée «saucisson chaud» le dimanche 26 mars 2017.

Rendez-vous dès 9h00 sur la Place de la Liberté.



Maison de Pays

Du 4 mars au 23 avril,
Exposition « Nature et Vous ! »

Cette exposition sera l'occasion de découvrir notre territoire ! Sur quatre étages, une « balade » au travers de sa géologie, le travail de la nature, celui de l'homme, l'agriculture, les problématiques d'aujourd'hui.. vous sera proposée. Découvrir et comprendre le

paysage, savoir le regarder, savoir où et comment y aller... seront illustrées par de nombreux panneaux pédagogiques, photographies, maquettes, cartes, équipements de randonnée... La faune locale ne sera pas oubliée !

Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais

Soirée cinéma « Qu'est-ce qu'on attend ? »

Projection du film suivie de débats, un événement coorganisé par l'Office de Tourisme et le Service Développement Durable de la Copamo.

Cette soirée est l'une des 1res animations programmées dans le cadre de l'exposition itinérante Nature et Vous, patrimoine naturel et paysages des Balcons du Lyonnais (mars à déc. 2017). Programme complet de l'expo et des événements disponible à l'OT.

Rendez-vous le vendredi 24 mars à 20h30 à la salle Jean Carmet.

Emmaüs demain

Emmaüs Mornant a acquis l'ancienne quincaillerie pour l'aménager car les locaux actuels, exigus et dispersés sont devenus insuffisants et inadaptés pour accueillir en toute sécurité les bénéficiaires d'aides, le public et les bénévoles.

Le permis de construire a été délivré. Les travaux comportent beaucoup d'auto construction. Les activités se poursuivront à leurs emplacements actuels jusqu'à l'ouverture des nouveaux locaux fin 2017. Ils regrouperont les activités de solidarité, de tri, de valorisation, de stockage et de vente.

La solidarité et la lutte contre l'exclusion sont les buts essentiels d'Emmaüs, fondée par l'Abbé Pierre en 1949. Le réemploi et le recyclage des matériaux participent à la réinsertion de personnes en difficulté. Le travail des bénévoles ainsi que le produit des ventes permettent d'aider les plus démunis.



Amitiés Mornant Sapouy

Amitiés Mornant Sapouy(AMS) poursuit ses activités pour renforcer les liens et la coopération entre Mornant et Sapouy (Burkina Faso) :

- + Fin janvier, une nouvelle mission dentaire, en lien avec l'hôpital de Sapouy
- + Vendredi 3 février soirée photos du séjour-découverte d'octobre
- + Samedi 11 mars -10h, AG. Bienvenue aux nouveaux adhérents
- + Samedi 22 avril Soirée Cabaret, salle des fêtes de Chaussan. Avec Thierry Marconnet (café-théâtre), suivi de l'atelier Stax (15 musiciens et chanteurs, 100% soul).

Renseignement :

www.facebook.com/AMS69440 et www.mornant-sapouy.org

Club de Volley de Mornant



Le dimanche 15 Janvier, le Club de volley de Mornant organisait son 4 ème tournoi au gymnase de la tannerie. Une dizaine d'équipes mixtes étaient présentes pour passer une journée sportive sous le signe de la bonne humeur et la convivialité. Un grand merci à nos partenaires, le supermarché Casino de Mornant, Uniforme et Terres Lyonnaises qui nous ont permis de servir un repas chaud le midi et récompenser les équipes gagnantes avec des produits frais de notre belle région. Intéressé pour jouer au volley ? Ecrivez-nous !

Renseignements :

cyrdemo@gmail.com

Un autre regard en Pays Mornantais

Depuis 5 ans, nous vous proposons des cafés des enfants et des cafés des parents. Tout récemment, nous avons mis en place du sport adapté, activité visant plus particulièrement les adultes en situation de handicap. L'année 2016-2017 voit le renouvellement de cette activité. Cela permet de continuer à faire vivre le réseau associatif très local et de répondre à un besoin qui n'avait pas trouvé écho jusqu'alors : accueillir un public différent dans une activité de sport adapté.

Renseignements :

marielaurenemoz@orange.fr



Choeur de Fifres

Première édition de Festi'Chœurs : une réussite totale !

Malgré une météo défavorable, c'est à guichet fermé que Festi'Chœurs, organisé par le Chœur des Fifres, s'est déroulé. Les trois chœurs, avec un répertoire très différent, ont enchanté les spectateurs.

L'organisation parfaite a permis à tous de profiter pleinement de cette soirée. Vivement la prochaine édition de Festi'Chœurs pour bénéficier de la salle Jean Carnet et mettre les choristes en valeur.



Espace danse

Temps Danses revient le 19 mars

La 9e édition du festival de danse amateur Temps Danses rassemblera à l'espace culturel Jean Carnet, 200 danseurs de l'ouest lyonnais, leurs professeurs et les bénévoles de l'association Espace Danse pour 2 représentations à 11h et 14h30. Journée d'échanges et de rencontres, ce festival offrira aux spectateurs un cocktail d'énergie et de créativité mêlant danse classique, contemporaine, orientale, jazz, hip-hop, cabaret...

Tarif unique: Habitants COPAMO : 7€ / Hors COPAMO : 9 €
Adhérents Espace Danse : 6€.

Réservation :

07 81 71 82 87 - contact@association-espace-danse.com
www.association-espace-danse.com

La famille s'agrandit ! Bienvenue à

2016

RODRIGUES Ryan 11/10

JOUSSERAND SZYMCZAK

Matthias 13/10

BIASOTTO Eloïse 17/10

BELLILI Idriss 19/10

VINDRY Linoa 30/10

PAILLAT LUROL Manon 12/11

JOLY Mélynda 17/11

BRUSSIN Mélia 18/11

MARCHAL Solenn 25/11

RAMOS BRUNET Emy 08/12

GUIZE Pauline 15/12

MONTORIO MARTINEZ Aïdan

23/12

2017

DEMOLIÈRE Anne 03/01

BATOT Andréa 04/01

MALLET Cloé 05/01

VILLETTE Juliette 05/01

MÉDAR BARBA Tessa 16/01

AMBROGGI Léanne 24/01

ROUMEJON Thomas 25/01

DAVID Arsène 28/01

LAURENT Lina 28/01

BONNEFOY Camille 30/01

Ils se sont dit OUI !

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

2016

15/10 POUGET Yves et BLANCHET Anne

22/10 GALLET Cedric et LLANES Aurelie

22/10 MASSINI Fabien et CARRA Nathalie

17/12 BONNEFOY David et PAEPER Tina

2017

07/01 PELOURSON Alain et TREYNET Dominique

Nous avons appris avec tristesse leur décès

2016

10/10 FERNANDES Arménio

14/10 LEONORA Mariano

15/10 GUINAND Bernard

24/10 FILLON Jeanne (née GUILLERMIN)

25/11 DELHOMME Joséphine (née MARLIER)

30/10 CONDAMIN Jean-Paul

11/11 LOPINTO Antoine

21/11 JALABERT Suzanne (née BADOIL)

23/11 MAURY Georges

01/12 SEBASTIAN Paulette (née MERCIER)

20/12 LLOPIS César

2017

01/01 DENIS Anne (née KIPPER)

04/01 RULLIAT Guillaume

10/01 Jacquemin Maria (née SEON)

16/01 GOY Jean

16/01 BOUCHU Marie (née VIAL)

16/01 MONTAUT Claudette (née BERNELIN)

18/01 ROS Christiane (née RICHAUD)

COMMENT CONTACTER LA MAIRIE ?

Ouverture
élargie

Un accueil
adapté aux
horaires des
mornantais

Chaque mardi, l'accueil de la mairie propose
une ouverture élargie jusqu'à 19h15.

✉ Mairie de Mornant BP6, 69440 Mornant

☎ Tél. : 04 78 44 00 46

@ accueil@ville-mornant.fr

🌐 www.ville-mornant.fr

📘 www.facebook.com/VilledMornant

🐦 @VilledMornant

Le groupe **MORNANT POUR VOUS**

MORNANT, ACTEUR ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Si la loi cible l'intercommunalité et la région comme entités pilotes du développement économique, le groupe « Mornant pour vous » considère que la commune est l'un des piliers de déploiement des politiques économiques et de l'emploi, en lien avec les partenaires publics et privés.

Notre territoire a un fort potentiel de développement, de création de richesses et d'implantation d'emplois locaux du fait de son positionnement géographique, de sa capacité foncière et de son dynamisme global.

Depuis le début du mandat, plusieurs initiatives de la majorité municipale participent pleinement à l'essor économique d'un territoire au service de tous :

- l'engagement de l'extension de la zone d'activités intercommunale des Platières,
- la mise en œuvre d'outils d'urbanisme pour soutenir, pérenniser et dynamiser la vie commerciale et commerciale,
- l'accompagnement individualisé aux porteurs de projets de création d'entreprises
- le soutien à la mise en place de l'espace de coworking,
- l'aide aux chercheurs d'emplois avec le dispositif « L'emploi des Mornantais »,
- la candidature de la commune retenue par l'État pour accompagner la revitalisation du centre-bourg,
- le choix budgétaire de prioriser la dépense publique vers l'investissement local,

- l'encouragement des opérateurs publics et privés à s'implanter ou investir sur la commune,
- la mise en place d'une politique d'achat public tournée vers les acteurs locaux
- le dialogue constant avec les représentants professionnels et consulaires.

Le groupe « Mornant pour vous » souhaite que ces orientations soient maintenues et amplifiées, en lien avec la COPAMO, autour des filières qui incarnent l'avenir de notre territoire (agriculture, agroalimentaire, industrie, artisanat, commerces, services aux entreprises et aux consommateurs/usagers) pour permettre un développement économique et social à la hauteur des attentes légitimes de la population.

contact@mornantpourtous.fr

**EMMANUEL BANDE, JEAN-CLAUDE BARILLET ,
PATRICK BERRET, LOÏC BIOT, GÉRARD BOUZAT,
BÉATRICE BURTIIN, PASCALE CHAPOT, PASCALE
DANIEL, CHANTAL DREUX, ALAIN DUTEL,
JACQUELINE FOUCART, CHRISTIAN GALLET, JULIE
GUINAND, VÉRONIQUE MERLE, FRANÇOISE
MILLION, YVES PAPILLON, RENAUD PFEFFER,
JEAN-PIERRE PONS, JÉRÔME POUZADOUX, JULIETTE
REY, GAËLLE TEZIER, FRANK VALETTE ET
VÉRONIQUE ZIMMERMANN**

Le groupe **AGIR ENSEMBLE POUR MORNANT**

VOISINS VIGILANTS, PARTICIPATION CITOYENNE, VIDÉO-PROTECTION ...

Nous avons des enfants, des petits enfants, de vieux parents, et nous sommes autant attachés que n'importe qui à ce qu'ils vivent en paix. Alors, qu'on ne nous taxe pas d'angélisme !

La sécurité doit respecter un juste équilibre entre les contrôles publics et la liberté des gens.

Voisins vigilants ou Participation citoyenne nous conduisent à la méfiance généralisée. Leurs promoteurs prétendent que ces démarches renforceront le lien social. Mais ce lien social se tisse en opposition à l'autre, celui qui ne fait pas partie du quartier, et qui devient alors suspect.

Paradoxalement, le discours sécuritaire fini par créer de l'anxiété. On peut même se demander si le verrouillage sécuritaire ne contribue pas à faire monter le niveau de violence.

Les gendarmes remplissent leur mission avec dévouement, et ils ont besoin d'informations. Mais dans un Etat de droit, ce n'est pas la gendarmerie qui oriente les choix de la société, ce sont les représentants élus des citoyens.

La démarche voulue par le Maire conduit vers une société qui se ferme, qui encourage l'entre soi. Nous, nous préférons toujours une société ouverte, même

au prix d'un certain risque.

Les événements tragiques que nous avons connus ont montré que la vidéo protection n'est pas une solution pertinente. L'action humaine est plus efficace. Plutôt que des caméras à 150 000 euros, nous avons proposé l'embauche d'un second policier municipal. Il appartient aux élus d'assurer la sécurité, - d'ailleurs, nous approuvons certaines mesures et nous en proposons de nouvelles - ; mais il leur appartient aussi d'empêcher le repli sur soi dans une société étriquée, soupçonneuse, et finalement leurrée par la quête illusoire et étouffante de toujours plus de protection. C'est la grandeur de la responsabilité des élus que de gérer le risque en expliquant qu'il n'est jamais nul, et d'éviter que les groupes sociaux ne se replient sur eux-mêmes dans une sorte de paranoïa rampante. Le projet de l'équipe majoritaire pousse la société dans une direction dangereuse que nous refusons.

contact@agir-ensemble-mornant.fr

**MARC DELORME, MARIE-JO GUINAND,
BENJAMIN LAUGINIE, ANDRÉ RULLIERE,
CLAUDINE THIRY ET MARIE YUSTE**



ASSOCIATION TUTELAIRE DES MAJEURS PROTÉGÉS (ATMP)

Chaque jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

AVOCATS

4^e vendredi du mois de 9h à 12h

Sans rendez-vous

CONCILIATEUR

1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h

3^e jeudi du mois de 14h à 17h30

Uniquement sur rendez-vous au 04 79 44 00 46

CARSAT

1^{er} et 3^e mardi du mois de 9h à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 04 27 82 23 50

CENTRE D'INFORMATION, CONSEIL ET ACCUEIL DES SALARIÉS (CICAS)

2^e mardi du mois de 8h45 à 12h de 13h30 à 16h45

Uniquement sur rendez-vous au 0820 200 189

ÉCRIVAIN PUBLIC

2^e vendredi du mois de 9h à 11h30

Sans rendez-vous

LIGUE CONTRE LE CANCER

2^e vendredi du mois de 10h à 11h30

Sans rendez-vous

MSA (SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE)

1^{er} et 3^e vendredi du mois de 9h à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 04 78 50 39 24

URBANISME

Chaque mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

Sans rendez-vous

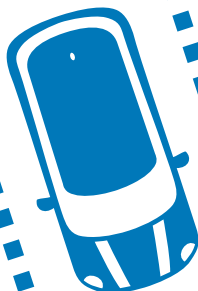


Stationnement : nouvelle réglementation

Zone bleue

Zone rouge

À partir du 15 mars 2017,
une nouvelle réglementation pour le stationnement
à Mornant entrera en vigueur !



Retrouvez le plan du stationnement et la liste des rues
concernées par les zones rouge, bleues et blanches
sur le site www.ville-mornant.fr